

Bulletin d'inscription (Attention un bulletin par enfant)

Je désire inscrire mon enfant aux "Journées Nature" organisées par le CPIE :

Nom : Prénom :

Date de naissance : Lieu de naissance :

Nom du médecin traitant :

Traitement médical en cours : OUI NON Lequels?

Joindre la prescription médicale (obligatoire)

N° de sécurité sociale du tuteur légal :

Allergies à certains médicaments ?

Allergies alimentaires ?

Autres allergies ?

Régime alimentaire particulier ?

Mon enfant se rendra "aux journées nature" (5 jours) :

Par voiture personnelle Avec le véhicule du CPIE au départ de :

du 01 au 05 Juillet 2019 (pour les 13-17 ans) du 08 au 12 Juillet 2019 du 15 au 19 juillet 2019

du 22 au 26 juillet 2019 du 29 juillet au 02 août 2019 du 05 au 09 août 2019

Tarifs (les chèques vacances sont acceptés)

96€ (5 jours)

68€ (5 jours) (pour les habitants de la communauté de communes Picardie des Châteaux)

Renseignements concernant le responsable légal :

Que vous en bénéficiez ou non vous dépendez du régime : CAF MSA

N° d'allocataire :

Je soussigné (nom, prénom) :

Adresse :

tél fixe : tél portable :

E-Mail (pour recevoir les prochains programmes) :

Vos coordonnées seront conservées afin que nous puissions vous informer des futurs activités du CPIE. En aucun cas elles ne pourront être utilisées à d'autres fins ni transmises à des tiers. Si vous vous opposez au stockage de vos données, cocher cette case.

Père, Mère, Tuteur (rayer les mentions inutiles) déclare autoriser mon enfant

à participer aux « journées nature » organisées par le CPIE des Pays de l'Aisne. J'autorise la direction du séjour ou les membres du

personnel du CPIE à faire donner ou pratiquer tout soin urgent ou toute intervention chirurgicale urgente à mon enfant en cas de

nécessité constatée par le médecin. J'autorise également à transporter mon enfant dans un véhicule de service ou un véhicule

personnel. Nous rappelons l'intérêt pour votre enfant de souscrire à une assurance individuelle (absence de tiers, enfant victime de sa propre maladresse). Je reconnais avoir pris connaissance du règlement intérieur. (cochez la case)

J'autorise mon enfant à rentrer seul au domicile après l'arrêt du lieu de ramassage : OUI NON

Signature des parents : En cochant cette case je reconnais avoir signé électroniquement ce document.

Journées Nature

Informations pratiques

Géré par une association de statut loi 1901, le CPIE des Pays de l'Aisne est inscrit dans un réseau national qui compte plus de 80 CPIE, regroupés au sein d'une UNION NATIONALE, reconnue d'utilité publique et agréée par le **Ministère de la Cohésion Sociale**.

Situé dans un parc de 17 hectares, le CPIE dispose d'une ferme pédagogique, d'un centre d'aquariums d'eau douce, d'un jardin pédagogique et d'une **structure d'hébergement certifiée HQE (Haute Qualité Environnementale)**.

Depuis plus de 40 ans, Le CPIE initie à l'environnement en développant les facultés d'observation et en donnant les bases d'analyse permettant à chacun de déterminer consciemment et en responsable son attitude vis-à-vis de son cadre de vie, à travers : des séjours scolaires, des animations à la journée, des week-ends à thème et des séjours «nature» pendant les petites et grandes vacances.

Encadrement :

Les animateurs du CPIE sont de véritables professionnels, praticiens de terrain prêts à faire partager à vos enfants la passion qu'ils possèdent de leur territoire.

Transport (gratuit):

Le transport de vos enfants peut être assuré par un véhicule du CPIE à partir des lieux de rendez-vous suivants :

	ALLER	RETOUR
BRANCOURT (place de l'église)	08h25	17h30
PINON (place de l'église)	08h35	17h20
ANIZY (place de l'église)	08h45	17h10
LIZY (place de la Mairie)	08h55	17h05
LAON (gare)	08h35	17h35
URCEL (place de l'école)	08h55	17h15
CHAILVET (place de l'école)	09h05	17h05
ACCUEIL CPIE	de 8h45 à 09h15	17h00 à 17h15

Attention ! Le transport est assuré tous les jours sauf le vendredi soir afin de permettre à vos enfants de partager avec vous leur semaine sur notre site.

Ces horaires sont donnés à titre indicatif et peuvent être aménagés en fonction des inscriptions.

De plus, **le bulletin d'inscription ainsi que le paiement doivent impérativement** être envoyés ou remis au CPIE au plus tard **le jeudi précédent** l'accueil de loisirs.

À défaut nous ne pourrons pas accueillir votre (vos) enfant(s).

Prévoir :

Un coupe-vent, une casquette, une bouteille d'eau ou gourde, des bottes, un petit sac à dos, une serviette de table, de la crème solaire, de l'anti-moustiques.